

# BRÈVES

nouvelles de  
St-Cyr

## Le mot du Maire

Chers administrés,

Vous avez été nombreux à me renouveler votre confiance, en élisant dès le 1er tour, les femmes et les hommes qui ont accepté de s'investir pour servir un projet, visant à faire prospérer SAINT-CYR. Les votes d'une grande majorité d'entre vous, témoignent, si besoin est, d'une grande lucidité..., et de l'approbation des grandes lignes d'une politique qui a été définie dans le programme qui vous a été diffusé.

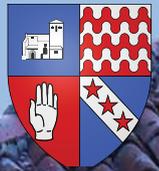
Je tiens, au nom de l'équipe que j'ai l'honneur de conduire, à vous adresser mes remerciements les plus sincères. Soyez assurés que je témoignerai du même investissement que celui que j'ai développé sous la mandature passée et ce, en veillant autant que faire se peut, à respecter les orientations de la gestion que j'ai voulu mener, à savoir : éviter l'augmentation des taxes ménages et limiter l'encours de la dette.

Je vous avoue que rien n'a été facile, il m'a fallu convaincre. La plupart d'entre vous connaissent bien les difficultés auxquelles j'ai été confronté. Face à l'adversité, le Maire est souvent seul, mais je sais par expérience que la démagogie n'offre rien de bon, et qu'il ne sert à rien de repousser les échéances incontournables. Respecter le droit évite bien des difficultés à venir, et je ne peux y différer. J'assumerai donc ma fonction avec impartialité et ce, dans l'intérêt collectif de cette commune.

La place est plus que jamais à l'action, tout d'abord en matière d'assainissement collectif. Quatre stations sur six, sont obsolètes et le transfert de compétence à la C.C.O.L. est prévu au 1er janvier 2026. Cela nécessite un intense travail de préparation. Une étude sur les diagnostics de nos stations a été faite. Sans cette dernière, on ne pouvait prétendre à des subventions. Il y avait donc urgence. Elle a permis d'en définir l'état mais aussi les priorités.

En concomitance, l'étude d'un lotissement va être lancée. Là aussi il y urgence. Une classe a été supprimée suite à la baisse des effectifs, même si cela est dû à l'attitude de certains parents qui privilégient (pour des motifs qui leurs sont propres), les communes limitrophes.

Respectueusement, Louis FURLAUD



Lettre d'information n° 16  
1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> semestres 2020



De gauche à droite

Christine BEAUDET, Eric GERVEIX, Jean-Pierre BROUSSAUD, Guy VOLTER, Christian MICHAUD, Stéphane MAZIERE, Martine BELVAL, Cyril REIX, Louis FURLAUD, Philippe LATOUILLE, Josette MAURAND, Cédric CANIN, Justine ESCAFIT, Pierre LALOI, Elisabeth MARETHEU.

Mairie de Saint-Cyr

8, Rue de la Liberté  
87310 SAINT-CYR

Tél : 05 55 00 00 58  
Fax : 05 55 00 05 55

mail

[mairie.st-cyr87310@gmail.com](mailto:mairie.st-cyr87310@gmail.com)

Site internet

[www.saint-cyr-limousin.fr](http://www.saint-cyr-limousin.fr)

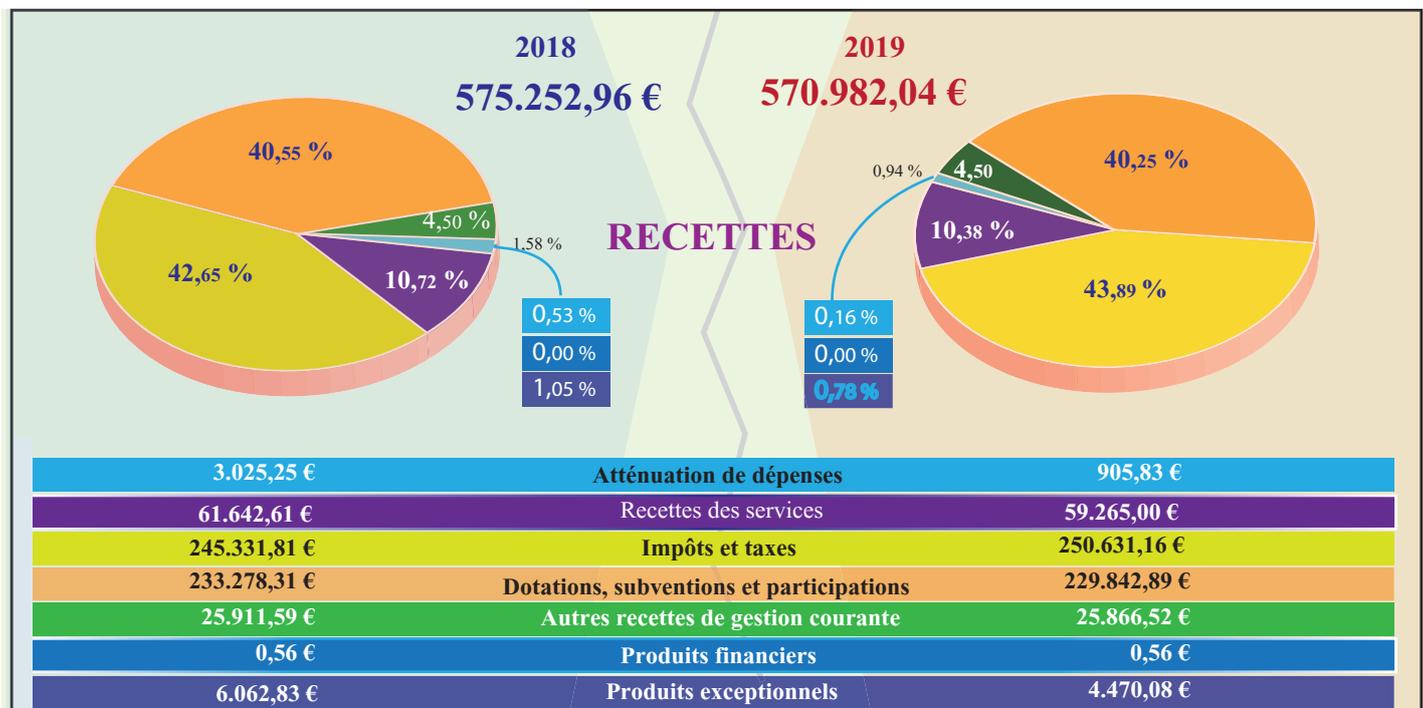
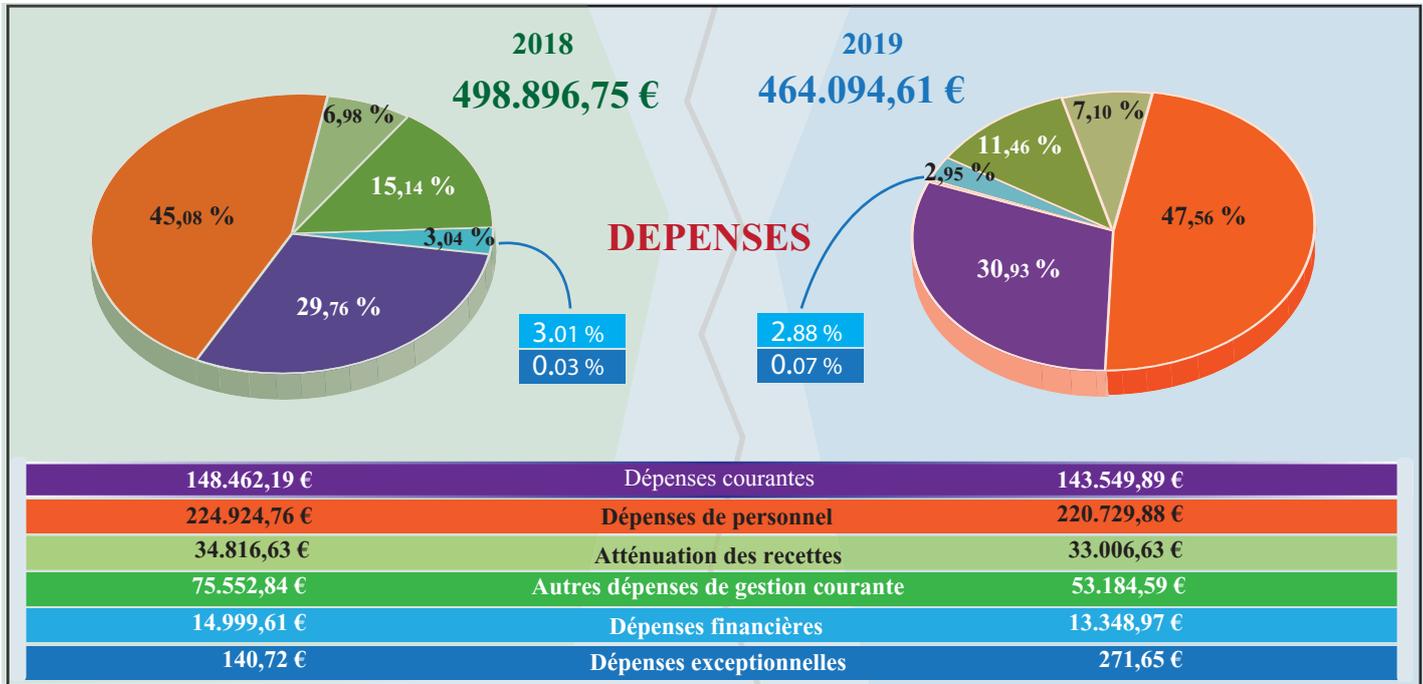
Responsable de publication  
Louis FURLAUD

# SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE

## PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Le compte administratif 2019 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la commune entre le 1er janvier 2019 et le 31 décembre 2019. Il est en concordance avec le compte de gestion établi par le trésorier de ROCHECHOUART.

Le compte administratif 2019 a été approuvé le 18 février 2020 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture.



## PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2019 :

- La construction d'un commerce Multiservice
- La réfection des trottoirs des lotissements.
- La clôture de la révision globale du plan local d'urbanisme (PLU).
- La réalisation d'une clôture entre la place LEBOUTET et les bâtiments des Bleuets.
- L'achat d'un vidéoprojecteur et de ventilateurs colonne pour l'école.

- L'achat de tables pour la cuisine de la salle des fêtes.
- L'achat de matériel et outillage pour les services techniques de voirie et l'entretien des bâtiments.
- L'étude de projet de création d'un parking place Sylvain GAUTHIER suite à la construction du commerce Multiservice.

# INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Suite aux élections du 15 mars 2020

Réunion du 26 mai 2020 concernant l'installation du nouveau conseil municipal, l'élection du maire et des adjoints :

**Maire : Louis FURLAUD**



1<sup>er</sup> adjoint :

**Jean-Pierre BROUSSAUD**

*Gestion des services techniques de voirie et de l'entretien des terrains et des bâtiments*



2<sup>ème</sup> adjointe :

**Josette MAURAND**

*Déléguée aux finances.*



3<sup>ème</sup> adjoint :

**Pierre LALOI**

*Gestion des services techniques en suppléance du 1<sup>er</sup> adjoint.*



4<sup>ème</sup> adjointe :

**Martine BELVAL**

*Gestion des services liés à l'école, la cantine et la location des logements communaux.*



Au cours de la même réunion, l'assemblée a défini comme suit les **commissions communales** : (le Maire est le président de chaque commission, l' élu dont le nom est souligné en est le vice-président qui peut la convoquer et la présider si le maire est absent ou empêché).

### COMMISSION DES FINANCES

M.FURLAUD, Mme MAURAND, M BROUSSAUD, M LALOI Mme BELVAL et M MICHAUD.

### COMMISSION SCOLAIRE

M.FURLAUD, Mme BELVAL, Mme MARETHEU, M CANIN, M GERVEIX, Mme MAURAND et Mme ESCAFIT..

### COMMISSION DES TRAVAUX

M.FURLAUD, M BROUSSAUD, M LALOI, M LATOUILLE, Mme BELVAL et M VOLTER et M GERVEIX.

## DÉLÉGUÉ(E)S ET REPRÉSENTANT(E)S DE LA COMMUNE AUPRÈS DES DIVERS ORGANISMES :

### DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES

Les 2 premiers dans l'ordre du tableau (Maire et 1<sup>er</sup> adjoint).  
M.FURLAUD, M BROUSSAUD.

### DÉLÉGUÉES AU CIAS/SIAD

Titulaire : Mme BELVAL. Suppléante : Mme ESCAFIT.

### DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT MIXTE VIENNE GORRE

#### Chemins ruraux :

Titulaire : M GERVEIX. Suppléant : M VOLTER.

#### Transport scolaire :

Titulaire : M MAZIERE. Suppléant : M GERVEIX.

### REPRÉSENTANTS AU SEHV

Titulaire : M BROUSSAUD. Suppléant : M LALOI.

### RÉFÉRENT ENERGIE

M BROUSSAUD.

### DÉLÉGUÉ(E)S AU SIAEP

Titulaires : M GERVEIX et M MICHAUD.

Suppléant(e)s : M VOLTER et Mme BEAUDET.

### DÉLÉGUÉES AU PNR

Titulaire : Mme ESCAFIT. Suppléante : Mme BEAUDET.

### DÉLÉGUÉS LA COMMISSION DE CONTRÔLE DS LISTES ÉLECTORALES

Titulaire : M GERVEIX. Suppléant : M LATOUILLE.

### REPRÉSENTANTS AUPRÈS DE L'ATEC 87

Titulaire : M FURLAUD. Suppléant : M BROUSSAUD.

### CORRESPONDANT DEFENSE ET PANDEMIE

Titulaire : M LATOUILLE. Suppléant : M MAZIERE.

### CORRESPONDANT CITOYENNETÉ

Titulaire : M LATOUILLE. Suppléante : Mme ESCAFIT.

### CORRESPONDANT SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Titulaire : M REIX. Suppléant : M GERVEIX.

### RÉFÉRENT SAUR POUR LE CONTRAT D'AFFERMAGE

M LALOI.

### ELECTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Président : M FURLAUD

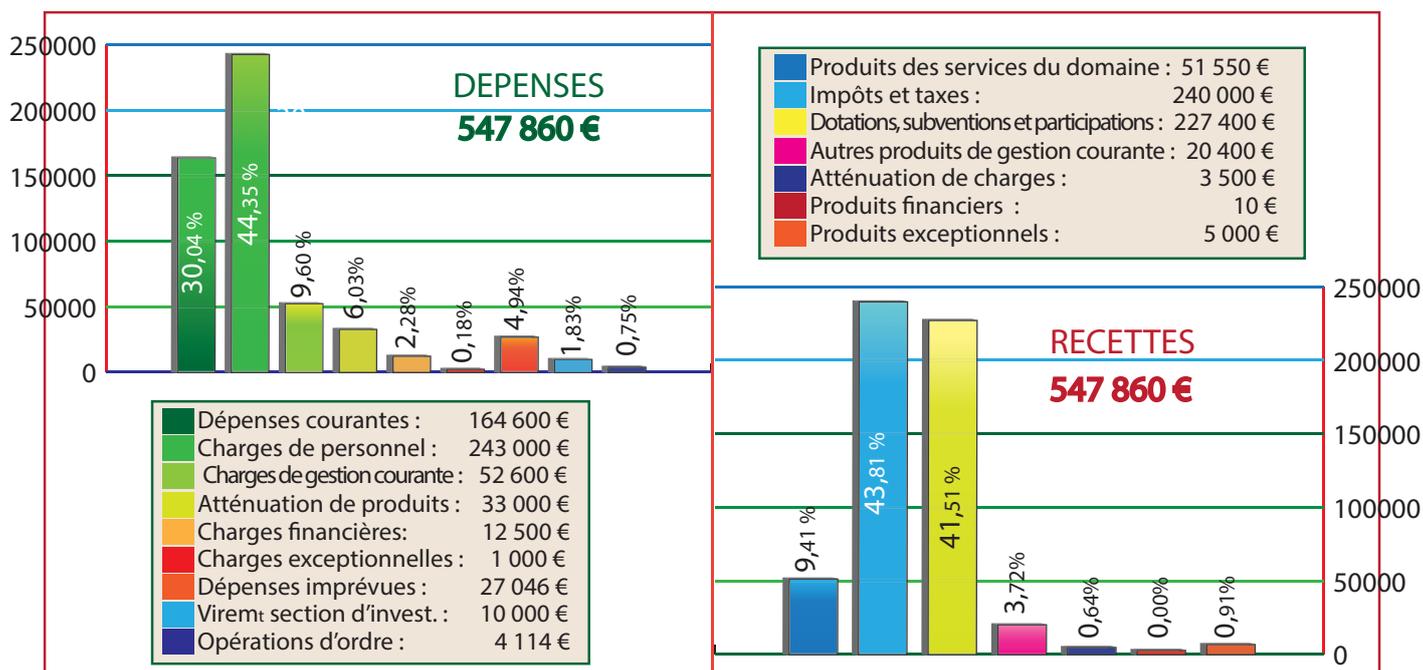
Membres titulaires : M BROUSSAUD, Mme MAURAND et M LALOI.

Membres suppléants : M GERVEIX, Mme BELVAL et M MICHAUD.

# BUDGET PREVISIONNEL 2020

Le budget a été voté le 28 juillet 2020

## FONCTIONNEMENT



Les taux des taxes a été maintenu pour 2020 :

- Taxe sur le foncier bâti : **18,19%**
- Taxe sur le foncier non bâti : **67,89%**

Concernant les entreprises, la cotisation foncière des entreprises (CFE) est perçue par la Communauté de Communes.

## INVESTISSEMENT

### Les programmes d'investissement :

- La fin des travaux de création du commerce Multiservice
- L'aménagement d'un parking pour le commerce Multiservice sur la place Sylvain GAUTHIER.
- La réfection de la voirie des lotissements.
- Le renforcement des chemins ruraux (par l'intermédiaire du Syndicat Vienne Gorre).
- L'acquisition de matériel dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de covid-19.
- L'acquisition de matériels et d'outillage techniques.
- Le déplacement d'un candélabre place de l'Abbé ELIAS (prévu en 2019).
- Le réseau d'éclairage public de Gorretie (par convention avec le SEHV)..

Le montant des dépenses d'investissement (remboursement du capital des emprunts et travaux)

s'élève à : **422 747 €**

Le montant des recettes d'investissement (récupération de la TVA de l'année précédente et subventions de l'état, de la région et du département)

s'élève à : **453 315 €**

### Etat de la dette :

Le remboursement du capital des emprunts en cours représente **34 733,78 €**.

L'encours de la dette est de **306 737,01 €** au 01/01/2020.

Tous nos emprunts sont à taux fixe.

Le dernier emprunt contracté l'a été en 2012

## BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DU PRE MOU

Ce nouveau budget annexe concerne la création du lotissement du Pré Mou.

Les seules dépenses prévues cette année concernent les frais divers : étude de sol, géomètre, aide à maîtrise d'ouvrage.

# BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

La commune dispose d'un budget annexe pour la réalisation des travaux d'assainissement collectif, la gestion étant déléguée à la SAUR dans le cadre d'une délégation de service public (facturation, entretien des réseaux et des stations d'épuration).

L'assainissement autonome (individuel) est, quant à lui, de la compétence de la Communauté de Communes Ouest Limousin.

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à **1 000 €.**

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à **14 228 €.**

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à **47 268 €.**

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à **7 985 €.**

## Etat de la dette :

Le remboursement du capital de l'emprunt en cours représente **3 666,40 €.**

Il s'agit de l'emprunt contracté en 2001 pour les travaux d'assainissement du BOUQUET.

Ce prêt est à taux fixe.

L'encours de la dette est de 3 666,40 € au 01/01/2020, la dernière annuité étant réglée cette année.

# LES CHANTIERS REALISES SUR 2019 ET LE 1<sup>er</sup> SEMESTRE 2020

## CREATION D'UN COMMERCE MULTISERVICE :

Je rappelle qu'en 2016, la commune a vu ses deux commerces « privés » cesser leurs activités. La municipalité de l'époque, a fait le choix de créer un commerce de proximité pour la raison suivante :

**La réalisation de ce projet est étroitement liée à celle du lotissement « intergénérationnel »** qui sera situé dans le prolongement de la zone pavillonnaire du BOUQUET.

Ce Multiservice est aujourd'hui terminé. Ses trois fonctions principales sont :

- Développer la convivialité, d'où la création d'un bar avec restauration rapide.
- Mettre en place une commercialisation d'appoint (épicerie, presse, boulangerie et dépôt de tabac).
- Suppléer aux fermetures programmées du système administratif et faire un point relais pour les commandes effectuées par internet.

La municipalité, pour sa cantine et son école, apportera sa contribution à la bonne marche de ce commerce.

Voici porté à votre connaissance, le coût de revient de ce projet.

### Les dépenses :

Assistance à maîtrise d'ouvrage :	3 438,00 €
Maîtrise d'œuvre :	24 485,20 €
Géomètre :	985,00 €
Annonces légales :	659,82 €
Tests de pré conception :	2 439,00 €
Travaux (y compris matériel et bar) :	230 600,95 €
Suivi de sécurité :	4 530,00 €
Frais de branchement :	1 294,85 €
Raccordement :	882,40 €
<b>TOTAL :</b>	<b>269 315,22 € HT</b>

### Les recettes :

Subvention de la Région (limitée à 200 000 €) :	50 000,00 €
Subvention du Département (limitée à 200 000 €) :	40 000,00 €
Subvention d'Etat (DETR) :	62 772,04 €
Subvention d'Etat (DSIL) :	50 217,63 €
<b>Fonds propres de la commune :</b>	<b>66 325,55 €</b>
<b>TOTAL :</b>	<b>269 315,22 € HT</b>

Ce projet a donc été financé à **75,37 %**, ce qui donne un reste à charge commune de **24,63 € %**.

**OUVERTURE** prévue le  
**10 novembre 2020**

Madame **Laëticia PERICAT**  
Gérante du Multiservice.



Après bien des péripéties dues à la COVID-19 et à des lenteurs administratives, le Multiservice va enfin ouvrir.

Son fonctionnement et sa réussite ne vont pas dépendre de la seule compétence de la gérante. SAINT-CYR compte sur vous. Merci.



**NOTA :** Je rappelle que ce projet a été financé sans recours à l'emprunt, et la ligne de trésorerie ouverte au principe de précaution n'a pas été utilisée. Le total TVA payé et remboursé trimestriellement (à 100%) s'est élevé à : **51 210 €**

# LES CHANTIERS REALISES SUR 2019

## TRAVAUX VOIRIE :

### RÉFECTION DES TROTTOIRS DES LOTISSEMENTS EN ENROBÉ

Les trottoirs des lotissements du BOUQUET et des JUDIES posaient un problème de sécurité et aussi d'entretien. C'est pour cela que la municipalité a décidé d'y faire réaliser un revêtement en « enrobé noir ».

C'est l'entreprise Paillot de ROCHECHOUART qui a été chargée des travaux.

Le montant de cette réalisation s'est élevé à : **60 660,00 € TTC.**

Son financement s'est effectué de la façon suivante :

• Subvention départementale : 50% sur le HT :	<b>25 275,00 €</b>
• Montant TVA remboursé par le FCTVA :	<b>9 950,67 €</b>
• Fonds propres de la commune :	<b>25 434,33 €</b>
<b>TOTAL :</b>	<b>60 660,00 € TTC</b>



### RÉFECTION DE TROIS CHEMINS COMMUNAUX PAR L'INTERMÉDIAIRE DU SMVG



Certains chemins desservent des zones habitées. Leur état particulièrement dégradé posant un problème de sécurité, il était nécessaire d'y remédier. La municipalité a donc décidé de faire goudronner les chemins suivants :

1. Goudronnage (chemin de l'Etang du BOUQUET)	8 926,00 € HT
2. Renforcement voie intérieure « La BRUNIE »	5 234,00 € HT
3. Réfection chemin des RATELADIS	<u>7 880,00 € HT</u>

**TOTAL : 22 040,00 € HT**

Le montant total de ces réalisations s'élève donc à : **26 712,48 € TTC.**

Le financement de cette opération s'est effectué de la façon suivante :

• Subvention du Département 50% sur le HT	11 020,00 €
• Montant TVA remboursé par le FCTVA	4 338,53 €
• Fonds propres de la commune : (+ le 1% SMVG)	<b>11 621,07 € TTC</b>
<b>TOTAL :</b>	<b>26 979,60 € TTC</b>

### AMENAGEMENT ET REFECTION DU PARKING SYLVAIN GAUTHIER

#### Descriptif de l'aménagement :

Aménagé avec des matériaux émanant de la zone où est implantée la déchetterie, ce parking a été créé en 2005, il était particulièrement dégradé.

La réalisation d'un Multiservice sur la partie constructible de cet emplacement, est l'occasion choisie pour réaménager l'espace, l'optimiser et le rendre plus attractif.

#### COÛT DE CETTE OPERATION :

• Assistance à maîtrise d'ouvrage (ATEC 87) :	2 002,00 € HT soit 2 402,40 € TTC
• Travaux de réalisation parking :	<u>67 744,60 € HT</u> soit <u>81 293,52 € TTC</u>
<b>TOTAL :</b>	<b>69 746,60 € HT</b> soit <b>83 695,92 € TTC</b>

#### Plan de financement sur le TTC :

• Subvention du Département 30% :	20 923,00 €
• Subvention Etat 30% :	20 923,00 €
• Fonds de compensation TVA (16,404%/TTC) :	13 729,56 €
• Fonds propres de la commune (TTC) :	<b>28 120,36 €</b>
<b>TOTAL :</b>	<b>83 695,92 € TTC</b>

**Ce projet a donc été financé à 66,40%, ce qui donne un reste à charge commune de 33,60 %**

#### Précisions :

Les chauffeurs routiers, qui « posent » leurs remorques pendant les week-ends, pourront les stationner sur la « pré-place de l'abbé HELIAS située juste derrière l'église, le long des thuyas, ou sur le parking du cimetière situé à proximité de l'ancien restaurant TIM&SON.

Les travaux réalisés par l'entreprise EIFFAGE de LIMOGES, ont débuté le 24 février 2020. Ils ont été interrompus mi-mars 2020, pour cause de confinement dû à la crise sanitaire de lutte contre le CORONAVIRUS. L'état de confinement ayant été levé le 12 /05/2020, les travaux ont repris le 18/05/2020. La réception du chantier a été réalisée le 26/05/2020.

# ET LE 1<sup>er</sup> SEMESTRE 2020 (suite)

## DIAGNOSTICS DES STATIONS D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE LA COMMUNE :

Le transfert de compétence « **ASSAINISSEMENT COLLECTIF** » aux Communautés de Communes, sera effectif au **1er janvier 2026**. Il est donc nécessaire de veiller à ce que ce transfert se fasse dans les meilleures conditions possibles. Des diagnostics des stations de la commune ont donc été réalisés. Sans ces diagnostics, aucune subvention ne pourrait être accordée pour les travaux à engager.

Après analyse des 5 offres présentées, le bureau d'étude VERD'EAU a été choisi.

Sa prestation s'élève à : **29 980 € HT** soit **35 976,00 € TTC**.

### Coût de cette opération :

• Assistance à maîtrise d'ouvrage ATEC 87 :	2 402,40 €
• Montant des travaux d'études :	35 976,00 €
<b>TOTAL :</b>	<b>38 378,40 € TTC</b>

### Plan de financement :

• Subvention du Département 20% (plafonnée à 30 000 HT) :	6 000,00 €
• Subvention de l'Agence de l'eau LOIRE-BRETAGNE 50%/HT :	15 991,00 €
• Fonds de compensation TVA (16,404% sur le TTC) :	6 294,06 €
• Fonds propres de la commune (TTC) :	<b>10 093,34 €</b>
<b>TOTAL :</b>	<b>38 378,40 € TTC</b>

La commune de SAINT-CYR a six stations d'assainissement collectif : GORRETIE (1990) – Le BOURG (1994) – BEAUBREUIL (1995) – le BOUQUET (2000) – le GRAND-VEDEIX (2014) et la BOURGONNIE (2018).

**Quatre stations sur six sont obsolètes** d'où l'urgence de planifier les travaux à engager.

Les études pour la station du BOURG, du BOUQUET et de GORRETIE ont été engagées par l'ingénierie ATEC 87. Nous avons un aperçu des dépenses à engager. Fortement subventionnées par le Département et l'Agence de l'eau LOIRE-BRETAGNE, les travaux à engager pour la station du bourg et du BOUQUET sont planifiés sur 2021 et devraient débuter courant 2e semestre 2021.

La réhabilitation des autres stations posant problèmes sera traitée à une date ultérieure, mais sous cette mandature.

Vous serez informés en temps utiles du contenu des dossiers, de l'ampleur et du montant des travaux, de leur financement et du reste à charge commune.



Ces travaux d'étude ont donc été financés à **73,70%**, ce qui laisse un reste à charge commune de **26,30%**.



# LES TRAVAUX PROGRAMMES 2<sup>ème</sup> SEMESTRE 2020

Les investissements 2020 étant très limités et la situation financière de la commune le permettant, la municipalité a décidé de remettre en état une partie de sa voirie non transférée à la Communauté de Communes. Il s'agit de :

- L'impasse des JUDIES, l'impasse de l'OBSERVATOIRE ROMAIN et l'ACCES (partie communale) au lotissement privé de M. DUSSOULIER.
- Les chemins des RIVAILLES, du PETIT-VEDEIX et des ALOUETTES.

Des devis ont été demandés, et c'est l'entreprise PAILLOT de ROCHECHOUART qui a été retenue par délibération du Conseil municipal.

## Réfection des voies des lotissements du BOUQUET, des JUDIES et de l'ACCES au lotissement « privé » des JUDIES

### Coût des travaux :

• Impasse des JUDIES :	= 8 910,36 € TTC
• Impasse de l'OBSERVATOIRE ROMAIN :	= 6 366,60 € TTC
• Accès au lotissement «privé» des JUDIES :	= 2 022,00 € TTC
<b>TOTAL :</b>	<b>=17 298,96 € TTC</b>

### Financement :

• Subvention du Département (50%) :	7 207,90 €
• FCTVA (16,404% sur le TTC) :	2 837,16 €
• <b>Reste à charge commune :</b>	<b>7 253,90 €</b>
<b>TOTAL :</b>	<b>17 298,96 € TTC</b>



## Renforcement des chemins par l'intermédiaire du SMVG des ALOUETTES, du PETIT-VEDEIX et des RIVAILLES

Ces travaux seront réalisés par l'intermédiaire du Syndicat Mixte VIENNE-GORRE (SMVG).

### Coût des travaux :

Chemin des RIVAILLES :	= 2 790,00 € TTC
Chemin du PETIT VEDEIX :	= 3 690,00 € TTC
Chemin des ALOUETTES :	= 8 820,00 € TTC
<b>TOTAL :</b>	<b>= 15 300,00 € TTC</b>

### Financement :

Subvention du Département (50%) :	6 375,00 €
FCTVA (16,404% sur le TTC) :	2 509,81 €
• <b>Reste à charge commune :</b>	<b>6 415,19 €</b>
<b>TOTAL :</b>	<b>15 453,00 € TTC<sup>(1)</sup></b>

**NOTA :** <sup>(1)</sup> La commune adhérent à la compétence «Chemin» au SMVG, cela lui permet de faire financer ces travaux par son intermédiaire. L'avantage est d'avancer uniquement la partie hors subvention plus la TVA (qui nous est remboursée l'année suivante). Léger inconvénient : Une retenue de 1% pour frais de fonctionnement est réalisée par cet organisme sur les travaux TTC : soit **153,00 €**.



## Lancement de la création du lotissement de PRÉ MOU

Soucieuse de pouvoir répondre aux demandes des particuliers voulant s'installer sur son territoire, les lotissements existants étant construits et les parcelles restantes étant attribuées dans leur totalité, la commune de SAINT-CYR souhaite engager une nouvelle démarche de création de **lotissement intergénérationnel**.

C'est par délibération du Conseil Municipal que nous avons accepté la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (ATEC 87) qui va lancer la consultation à maîtrise d'œuvre. Le coût de cette assistance est de 4 672,00 € HT + 934,40 € de TVA soit **5 606,40 € TTC**.

### Les travaux concernés par ces prestations sont :

Les travaux de terrassements, voirie, assainissement eaux pluviales et eaux usées, adduction d'eau potable et défense incendie, réseaux souples et espaces verts, nécessaires à la viabilisation d'un lotissement d'une vingtaine de lots. Ces travaux seront réalisés en deux tranches.

### Les délais prévisionnels :

- 4 mois pour l'assistance en phase programme.
- 9 mois pour l'assistance en phase d'études.
- 5 mois pour l'assistance en phase travaux de la 1<sup>ère</sup> tranche.
- 5 mois pour l'assistance en phase travaux de 2<sup>ème</sup> tranche.

## Lancement de la création du marché couvert place de l'Abbé ELIAS

La municipalité souhaite réhabiliter une grange en halle couverte afin d'abriter des marchés fermiers de producteurs locaux. La grange est située au cœur du centre-bourg, mitoyenne à la salle des fêtes et donnant sur la place Abbé ELIAS.

L'espace de halle ainsi créé pourrait aussi servir occasionnellement de seconde salle (pour certaines manifestations) à la salle des fêtes. Un accès avec porte coupe-feu sera prévu.

Ce projet s'inscrit dans les préconisations du PLU, à savoir :

- Conforter et dynamiser le bourg pour accroître son attractivité et sa fréquentation.
- Faire émerger des espaces de vie, via la création d'espaces publics, de commerces et d'équipements.
- Améliorer les espaces publics notamment pour y générer du lien social.
- Requalifier certains espaces publics notamment, celui de la place de l'Abbé ELAS (derrière l'église).

Ce projet dont le début de réalisation est prévu fin 2021, sera fortement subventionné, limitant ainsi le reste à charge commune.



**BRÈVES**  
nouvelles de  
ST-CYR



Rédaction : **Mr Louis FURLAUD** (Maire)

Maquette, mise en page et mise en forme : **Mr Christian MICHAUD** (conseiller)

La municipalité est désormais autonome pour la réalisation et la publication des «Brèves».

Les associations ou les particuliers de la commune désirant faire paraître des articles ou des informations peuvent proposer textes et photos pour les prochaines parutions.